



## Suppression de la norme 'B2' pour les infirmiers

Info

Dernière MAJ : 9/08/2005

---

### La caisse primaire sera amenée à mettre un terme aux télétransmissions non sécurisées des infirmiers à compter du 31 décembre 2005 au bénéfice de Sesam Vitale.

#### Rappel des avantages de la solution Sesam Vitale sécurisée :

- un service supplémentaire pour vos patients qui utilisent déjà leur Carte Vitale chez les pharmaciens, médecins, biologistes et kinésithérapeutes,
- l'utilisation conjointe de votre Carte de Professionnel de Santé et la Carte Vitale de vos patients permet de sécuriser l'envoi de vos fichiers par une signature électronique et supprimer ainsi les feuilles de soins papier et économiser des frais d'affranchissement,
- le retraitement des rejets de factures sécurisées par la CPAM,
- un paiement plus rapide puisque les factures électroniques sont traitées le lendemain de leur envoi sans attendre les feuilles de soins papier,
- un envoi d'ordonnance tous les quinze jours pour les nouveaux traitements et la suppression des photocopies d'ententes préalables et d'ordonnances pour les traitements de longue durée.

#### Il existe des solutions appropriées aux actes à domicile.

Les techniciens du **Service Relations Extérieures** sont à votre disposition pour :

- vous assister,
- répondre à vos questions sur les logiciels et leur utilisation au moyen d'une plate forme de démonstration composée des différents logiciels de tarification infirmiers,
- vous proposer également [un dossier d'information spécifique à la télétransmission en Sesam Vitale](#).

**Vous pouvez les contacter en composant le 04 76 68 51 80.**